



# Mettre le système financier au service des populations et de la planète

---

Comment les pays se dotent d'un écosystème  
de financement durable grâce aux cadres  
nationaux de financement intégrés

Résumé analytique

# Mettre le système financier au service des populations et de la planète

Comment les pays se dotent d'un écosystème de financement durable grâce aux cadres nationaux de financement intégrés

Résumé analytique



Funded by the European Union



Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation



La Facilité des cadres nationaux de financement intégrés (CNFI) est une initiative conjointe phare du Programme des Nations Unies pour le développement, du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de l'Union européenne et des Gouvernements espagnol, italien et suédois.

# Résumé analytique

Le système financier mondial n'est pas adapté aux objectifs de développement durable (ODD) que les États et la communauté internationale se sont engagés à atteindre.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris sur le climat et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal définissent des ambitions de développement durable au service des populations, de la planète et de la prospérité. Allouer 1 % des 430 000 milliards de dollars que représentent les capitaux mondiaux aux ODD permettrait de combler le déficit de financement. Toutefois, l'architecture financière internationale ne permet pas, dans sa forme actuelle, de financer les projets les plus urgents. À l'échelle nationale, les subventions et investissements destinés aux combustibles fossiles et à d'autres activités néfastes continuent d'augmenter.

Le Secrétaire général des Nations Unies a appelé à réformer l'architecture financière internationale pour « accélérer la réalisation des ODD ». Le plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh adopté lors de la 27<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP27) reconnaît la nécessité d'une « transformation du système financier, de ses structures et de ses processus »<sup>1</sup>. De son côté, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal souligne la nécessité d'« augmenter sensiblement et progressivement les ressources financières provenant de toutes les sources »<sup>2</sup>.

Les décisions qui seront actées en 2024 et 2025 représentent d'importantes opportunités pour repenser le système financier afin qu'il puisse répondre aux besoins de financement des ODD. Le Sommet de l'avenir, en septembre 2024, portera sur les transformations à opérer pour atteindre les ODD, et en particulier la réforme de l'architecture financière internationale. En juin 2025, la Quatrième Conférence internationale sur le financement du développement (FFD4) organisée en Espagne se penchera elle aussi sur la réforme de l'architecture

financière et permettra de renouveler les engagements financiers pris aux échelles nationale et internationale. La COP29 de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique portera cette année sur les besoins de financement, avec l'adoption collective d'un nouvel objectif chiffré pour le financement de l'action climatique ; l'an prochain, à l'occasion de la COP30, les pays reverront à la hausse leurs contributions déterminées au niveau national (CDN).

Au niveau international, ces processus stratégiques et étapes décisionnelles sont des moments déterminants pour avancer sur la résolution de la crise de la dette, la réforme des banques multilatérales de développement et les injections de liquidités, la promotion d'une transition écologique équitable et le déploiement à grande échelle de financements durables en faveur du développement, notamment dans le cadre du plan de relance des ODD de 500 milliards de dollars US par an proposé par le Secrétaire général des Nations Unies pour accroître les financements à long terme à faible taux d'intérêt<sup>3</sup>.

À l'échelle nationale, la réforme de l'écosystème financier est en cours. C'est au niveau national que le déploiement des financements en faveur du développement doit se traduire par des investissements et des dépenses qui accéléreront les progrès en matière de développement durable. Les mesures peuvent être facilitées ou restreintes par le système international, mais les gouvernements n'ont pas besoin d'attendre que celui-ci soit entièrement réformé pour instiller eux-mêmes des transformations ; leur ambition et leurs progrès devraient d'ailleurs susciter une accélération des réformes à l'échelle mondiale.

En 2015, les États membres des Nations Unies ont introduit le concept des CNFI dans le Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA) afin d'encourager des plans nationaux de développement durable<sup>4</sup>. Ces CNFI ont été conçus pour mobiliser les politiques et les institutions autour des sept domaines d'intervention identifiés par le PAAA au niveau national<sup>5</sup>.



« Les réformes que nous cherchons à mettre en œuvre dans l'architecture mondiale auront des retombées maximales si elles s'accompagnent d'un renforcement des politiques nationales de financement dans le cadre des CNFI. »

Wale Edun, ministre des Finances et ministre coordonnateur de l'Économie du Nigéria



À ce jour, plus de 85 pays utilisent les CNFI pour améliorer le financement du développement durable à l'échelle nationale. Ces initiatives pilotées par les pays favorisent des réformes destinées à reconfigurer les éléments essentiels du système financier et à mobiliser et aligner les capitaux publics et privés au service du développement durable dans le pays.

Ce changement d'approche au niveau national marque un changement de paradigme radical avec la situation d'il y a à peine cinq ans : à l'époque, la majorité des plans nationaux de développement n'étaient accompagnés d'aucune stratégie de financement et ne définissaient pas clairement l'ampleur et les types d'investissements nécessaires à leur concrétisation<sup>6</sup>.

Dans la perspective du programme de financement du développement à partir de 2025, du prochain cycle de révision des CDN et des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité et la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, les CNFI sont devenus un moyen de catalyser la transformation de l'écosystème financier national.

Les pays capables d'affiner correctement leurs CNFI ont la possibilité d'opérer des transformations dans les systèmes financiers nationaux, de façon à rendre les investissements publics et privés plus durables, plus inclusifs et plus efficaces. Les CNFI peuvent fournir des stratégies nationales qui complètent les initiatives d'échelle mondiale et régionale telles que le « Global Gateway » de l'Union européenne, l'initiative chinoise « Belt and Road » (ou Nouvelle route de la soie) et le Partenariat du G7 pour les infrastructures mondiales et l'investissement. Ils peuvent en outre contribuer à l'accélération de la réforme de l'architecture financière internationale.

Le présent rapport dresse un état des lieux des progrès déjà accomplis concernant les CNFI et présente les perspectives ainsi que les priorités pour l'avenir. À ce jour, 13 gouvernements nationaux ou infranationaux ont mis en œuvre des stratégies de financement utilisant la méthode des CNFI pour leurs plans de développement. Ces stratégies de financement visent par exemple à « mettre la finance au service du développement » (République démocratique populaire lao), à « combler le déficit de financement des ODD » (province pakistanaise du Pendjab), ou encore à « accroître les retombées des financements en matière de développement durable » (Mongolie).

Chaque stratégie de financement est pilotée par le pays, adaptée au contexte politique, économique et institutionnel, aux priorités et aux difficultés locales, et s'intègre dans le fonctionnement des institutions nationales et infranationales.

Elles s'appuient par conséquent sur des approches stratégiques différentes. La stratégie de financement mise en place à Djibouti, par exemple, accorde une grande importance à la mobilisation de nouveaux financements publics. Dans celle du Nigéria, plus de la moitié des mesures ciblent les financements privés. Dans celle des Maldives, plus de 70 % des mesures visent à aligner les financements sur le développement durable pour maximiser les retombées. La stratégie de financement de l'Éthiopie, élaborée dans un contexte de crise, précise comment accorder les financements aux priorités humanitaires, de paix et de développement<sup>7</sup>. Pour autant, toutes mettent en avant une approche plus globale du financement des priorités nationales, en misant à la fois sur des capitaux publics et privés, envisagent des moyens de favoriser de nouveaux investissements et de maximiser les retombées, et présentent les activités de renforcement des capacités et les réformes institutionnelles à mettre en œuvre pour atteindre leurs objectifs.



Plus de 50 pays entreprennent actuellement des réformes de leurs politiques de financement public et privé au travers de leur CNFI. Dans de nombreux cas, cette démarche s'appuie sur un processus de dialogue et d'évaluation mené en parallèle de l'élaboration d'une stratégie de financement.

Bon nombre de ces réformes jettent les bases d'une transformation à plus long terme des principaux systèmes financiers, avec une reconfiguration du processus budgétaire afin d'aligner les dépenses sur les ODD, l'intégration des risques climatiques dans la gouvernance des marchés financiers, ou encore la mise en place des capacités nécessaires pour déployer des instruments financiers alignés sur les ODD. Certes, il faudra du temps pour que ces évolutions produisent tous leurs effets, mais les résultats intermédiaires déjà obtenus sur le plan financier par les réformes les plus ambitieuses montrent bien l'étendue de leur potentiel.

En matière de finances publiques, 32 pays préconisent des évolutions destinées à intégrer les priorités du développement durable dans la formulation, la gestion et le suivi des dépenses publiques. Au Bangladesh, par exemple, la question du changement climatique est désormais au cœur des documents budgétaires : dans la circulaire budgétaire initiale, dans les principaux indicateurs de performance des programmes budgétaires, ainsi que dans les rapports sur les dépenses transmis au Parlement. Le gouvernement a récemment utilisé ce système pour obtenir un prêt de 1,4 milliard de dollars US de la Facilité pour la résilience et la durabilité du Fonds monétaire international (FMI). En Colombie, le gouvernement a mis en place un système d'identification qui a permis d'accroître les dépenses budgétaires en faveur des ODD de 17 % en quatre ans, soit une augmentation de 10 milliards de dollars US.

Sur le plan fiscal, les pays privilégient des mesures destinées à la fois à améliorer la mobilisation de ressources et à aligner les politiques fiscales sur les priorités du développement durable. Le Kirghizistan, par exemple, a instauré un nouveau code des impôts afin de renforcer l'efficacité des mesures d'incitation fiscale et leur alignement sur les ODD, pour un montant estimé à 5 % du produit intérieur brut.

Pour ce qui est de la dette publique, de nombreux pays innovent afin d'émettre des obligations ou de refinancer leur dette de manière à débloquer de façon pérenne des capitaux pour des investissements durables. Le Bénin, par exemple, a été le premier des pays les moins avancés et

des États souverains d'Afrique à émettre une obligation dédiée à la réalisation des ODD, en levant 500 millions de dollars US à investir dans les secteurs sociaux, les projets environnementaux et d'autres domaines. L'Indonésie a mobilisé plus de 10 milliards de dollars US sous la forme d'émissions diverses, la plus récente étant une toute nouvelle « obligation bleue » souveraine.

Sur la lancée de ces changements, les CNFI peuvent servir de tremplin vers une approche intégrée des financements publics. De nombreux gouvernements utilisent déjà cette approche pour examiner la place accordée au changement climatique et aux enjeux sociaux dans leurs politiques fiscales, leurs systèmes de dette et leurs mécanismes de dépenses. La prochaine étape importante consistera à envisager les intégrations et les synergies possibles ainsi que les arbitrages à opérer, et à appliquer une approche similaire dans les domaines de l'égalité des genres, de la protection de la nature et d'autres priorités transversales.

En matière de financements privés, les pays mettent l'accent sur l'intégration de la durabilité dans le fonctionnement des marchés financiers. Dans de nombreux pays, des taxonomies sont établies afin de disposer d'un cadre commun pour catégoriser les financements durables et faciliter les flux transfrontaliers de capitaux privés de façon à financer les priorités en matière de climat, d'écologie et de développement social. Les normes relatives à l'investissement durable et les cadres de divulgation et de présentation de rapports renforcent la transparence et la redevabilité des entreprises concernant leur impact sur la durabilité. En Thaïlande, par exemple, l'élaboration d'une « taxonomie verte » a été menée par le Groupe de travail chargé du financement durable dans le pays afin de mobiliser et fléchir des financements supplémentaires en faveur du développement, en particulier auprès du secteur privé. De plus, la Commission thaïlandaise des opérations de bourse a récemment introduit des recommandations concernant la communication d'évaluations d'impact relatives aux ODD dans les rapports sur la durabilité que doivent établir les entreprises cotées en Bourse dont la capitalisation boursière se chiffre à plus de 480 milliards de dollars US. À terme, et à l'issue d'un renforcement des capacités, l'objectif est que ces rapports ne soient plus volontaires, mais obligatoires. Des pays comme Cabo Verde font également preuve d'innovation en déployant de nouveaux instruments financiers. La Bourse de Cabo Verde a ainsi lancé Blu-X, première plateforme de financement durable de l'économie bleue au monde, qui a mobilisé à ce jour plus de 35 millions d'euros à travers différentes obligations.

Par ailleurs, les pays encouragent les investissements dans des secteurs spécifiques qui jouent un rôle de catalyseur dans la réalisation des ODD. De nombreux pays développent leur connaissance du marché pour identifier les domaines d'investissement à fort potentiel d'impact sur la réalisation des ODD et encourager les investissements en conséquence. Au Nigéria, par exemple, les entreprises qui participent à une série de projets d'un montant de 175 millions de dollars US bénéficient d'un renforcement des capacités afin de pouvoir mobiliser des investissements.

Des financements mixtes et des partenariats public-privé sont mis à profit pour intensifier les investissements dans des domaines essentiels et élargir l'impact des capitaux privés en assurant un meilleur accès aux populations les moins bien desservies. Au Sénégal, par exemple, une garantie de crédit de 400 millions d'euros de la Banque africaine de développement facilite les investissements dans l'écologie et le secteur social. La Banque ougandaise de développement, de son côté, a mis en place un mécanisme de financement de l'action climatique qui propose des financements à faible taux d'intérêt pour l'agriculture climato-compatible, les infrastructures et les filières industrielles sobres en carbone.

D'une manière générale, l'analyse d'une sélection de réformes opérées dans 17 pays révèle que celles-ci ont permis de mobiliser environ 16 milliards de dollars des États-Unis de nouveaux financements et de renforcer l'alignement sur les ODD, mais également de faciliter l'alignement d'au moins 32 milliards de dollars des États-Unis de financements sur les ODD.

Ces évolutions ne sont que les premières d'une longue série de réformes politiques actuellement décidées au niveau des pays afin de mettre les systèmes financiers au service du développement durable.

L'expérience des CNFI témoigne de la volonté, dans de nombreux pays, de considérer les mécanismes de financement comme des instruments permettant de faciliter une approche systémique du financement des ODD pour la réalisation de nombreux programmes de développement. Aux Maldives, la stratégie de financement de l'action climatique axée sur l'égalité des genres est conçue pour favoriser la transition d'une économie dépendante des combustibles fossiles vers un système financier soutenant une économie bas carbone. Les Maldives comptent parmi les 10 pays qui font d'ores et déjà correspondre leur CNFI avec leur plan national de développement et leur CDN.

« Les Maldives considèrent toutes les formes de financement du développement comme fondamentalement destinées à l'action climatique en raison de la fragilité des écosystèmes du pays. »

*Stratégie de financement de l'action climatique soucieuse de l'égalité des genres des Maldives*



Si la plupart des CNFI sont pour l'instant définis au niveau national, un nombre croissant d'institutions infranationales démontrent l'intérêt de cette approche aux échelles régionale et locale. Ainsi, la province pakistanaise du Pendjab a récemment lancé sa propre stratégie de financement, tandis que l'État de Gombe au Nigéria et l'Autorité d'approvisionnement en eau de Tanga en Tanzanie ont récemment émis les premières obligations vertes régionales de leur pays respectif.

Ces transformations reposent sur le développement de nouvelles fonctions institutionnelles et le renforcement

de fonctions existantes dans les gouvernements afin de poursuivre les progrès existants et s'adapter aux besoins de financements. Les pays cherchent à renforcer leur capacité à absorber le financement du développement durable dans les secteurs public et privé, ce qui leur permettra de poursuivre leurs efforts de mobilisation de ressources et d'alignement. Il est essentiel que les décideurs politiques, le secteur privé et surtout les entités qui représentent et défendent les plus vulnérables dialoguent sans relâche au sujet des financements pour favoriser l'innovation, de sorte que les transformations du système financier soient au service des ODD.



Bâtir un écosystème financier plus durable est un travail de moyen à long terme, et la réalisation du potentiel d'une telle entreprise ne se fera pas sans difficulté. Ce processus ne se déroule pas à la même cadence dans tous les contextes nationaux, selon le cycle politique et le moment d'intervention du système national de planification. Les atouts, les défis et les cadres réglementaires varient en fonction de facteurs tant nationaux qu'internationaux. Le potentiel des CNFI ne pourra en outre être réalisé sans le soutien de la communauté internationale. Le Fonds commun pour les ODD a joué un rôle important en aidant de nombreux pays à poser les bases de leur CNFI<sup>8</sup>. Le déploiement d'une assistance technique à grande échelle et le renforcement des capacités relatives aux CNFI conformément au plan d'action du G20 en faveur des ODD<sup>9</sup>, la poursuite de la mise en œuvre du Cadre de soutien volontaire aux CNFI du G20<sup>10</sup> et l'alignement du soutien fourni par les institutions financières internationales et les partenaires de développement sur les stratégies de financement nationales joueront un rôle décisif. Les efforts accomplis par les institutions financières internationales et les banques multilatérales de développement pour mobiliser davantage d'investissements privés peuvent contribuer de manière déterminante à la réalisation des objectifs prioritaires des stratégies de financement nationales. Ces efforts, de même que les plateformes nationales des banques multilatérales de développement, doivent s'inscrire dans les démarches d'élaboration de CNFI pilotées par les pays.

La Facilité CNFI peut jouer un rôle important en coordonnant l'assistance technique fournie par différents bailleurs de fonds (organisations multilatérales, partenaires bilatéraux de développement, experts indépendants, prestataires Sud-Sud et secteur privé, notamment), de façon à faciliter les échanges de connaissances entre les pays et à mettre à disposition des orientations techniques.

Malgré la complexité du dispositif, l'expérience et les résultats obtenus à ce jour montrent bien les transformations qui peuvent être opérées grâce à des stratégies de financement axées sur l'impact et pilotées par les pays, dans le cadre de l'approche des CNFI. Le rapport révèle que des acteurs de plus en plus nombreux (universitaires, secteur privé, société civile, IFI et partenaires internationaux) appellent à ce type de stratégies de financement et à une participation directe à l'élaboration des CNFI.

L'expérience met en évidence l'intérêt des stratégies de financement globales, pilotées par les pays et axées sur l'impact. Maintenant que la dynamique s'installe et que la démarche commence à produire des résultats, les CNFI peuvent être considérés comme l'une des réussites indéniables du PAAA. Les progrès déjà réalisés montrent bien le rôle que peuvent jouer les CNFI dans la promotion systématique d'une évolution de l'écosystème financier aux échelles nationale et infranationale, évolution qui permettra de débloquer et d'aligner des financements en faveur du développement durable. Les progrès accomplis à l'échelle nationale peuvent en outre inspirer et catalyser la réforme de l'architecture financière internationale.

Dans la perspective de la FFD4, mais également des efforts de renforcement des financements destinés à l'Accord de Paris et au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, et alors que la communauté internationale est confrontée à des crises simultanées et toujours plus nombreuses, les CNFI et les stratégies de financement pilotées par les pays doivent faire partie intégrante de nos efforts de réforme, l'objectif étant de disposer, à l'échelle mondiale et au niveau des pays, d'un système financier au service des populations et de la planète.

# Recommandations en vue de la 4<sup>e</sup> Conférence internationale sur le financement du développement

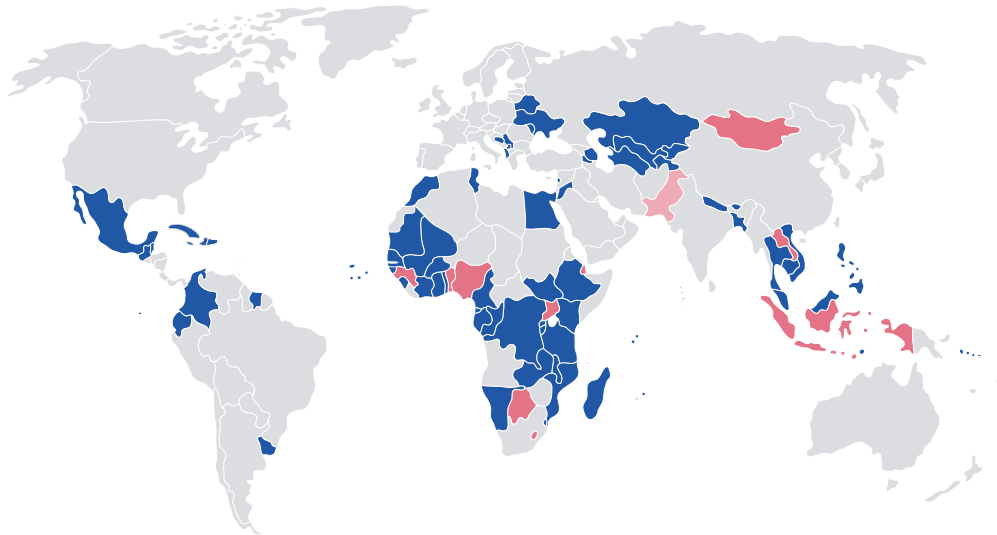
L'expérience des CNFI pilotés par les pays permet de dégager plusieurs recommandations importantes en vue de la FFD4 :

1. *Viser un double objectif : la complémentarité de l'architecture financière mondiale, de l'engagement à promouvoir les CNFI ainsi que des cadres de financement nationaux intégrés.*
2. *Encourager un renforcement des capacités des institutions publiques et privées au niveau national pour leur permettre de mobiliser et d'aligner des financements pour l'avenir.*
3. *Sur la base du PAAA, reconnaître que les CNFI et les stratégies de financement sont les principaux instruments de planification financière des efforts nationaux de financement du développement et qu'ils orientent les politiques de financement public, privé, domestique et international en faveur du développement durable.*
4. *Donner la priorité aux systèmes de financement public axés sur le développement qui intègrent les ODD et les priorités sociales, climatiques et écologiques dans les systèmes et les politiques en matière de mobilisation de ressources et de dépenses.*
5. *Promouvoir une approche cohérente des résultats en matière de développement durable, notamment en ce qui concerne le changement climatique et l'égalité des genres, dans les politiques fiscales et les politiques liées aux dépenses publiques et à la gestion de la dette, en se servant des CNFI comme d'un tremplin vers une approche intégrée des finances publiques.*
6. *Mettre l'accent sur le rôle fondamental des règles financières alignées sur les ODD pour mobiliser et aligner des financements en faveur du développement durable.*
7. *Intégrer l'alignement sur les ODD dans la conception des perspectives et projets d'investissement, de leur promotion et de leur facilitation.*
8. *Renforcer le plaidoyer et la collaboration avec les entreprises et les investisseurs étrangers afin qu'ils intègrent l'impact des investissements sur les ODD dans leurs opérations et se concentrent avant tout sur les investissements en faveur des priorités du développement durable à l'échelle nationale.*
9. *Promouvoir les CNFI comme un moyen d'impliquer un plus large éventail d'acteurs dans les décisions politiques afin de favoriser des financements plus durables et plus inclusifs au niveau national et de renforcer la transparence et la redevabilité.*
10. *Demander à la communauté internationale (institutions financières internationales, organisations bilatérales et multilatérales) de s'engager à aligner les programmes, l'assistance technique et les instruments de financement sur les priorités énoncées dans les CNFI pilotés par les pays, mais également à faire le lien entre les mécanismes de coordination et plateformes nationales et les institutions nationales responsables de la mise en œuvre des CNFI.*





Les pays capables de faire évoluer ces CNFI ont le potentiel de transformer l'écosystème financier et de mettre ainsi la finance au service des individus et de la planète.



86

pays emploient l'approche des CNFI afin de bâtir un écosystème financier durable à l'échelle nationale



13

gouvernements nationaux et infranationaux sont dotés d'une stratégie financière opérationnelle



#### Ces réformes permettent :



d'ancrer le développement durable dans les budgets gouvernementaux, les marchés financiers et les opérations du secteur privé



d'encourager les investissements en faveur des ODD et déployer de nouveaux instruments financiers innovants tenant compte des ODD



de favoriser la gouvernance/les institutions, et renforcer la transparence, la redevabilité et la collaboration afin de rendre l'écosystème financier plus inclusif et durable

#### Les premiers résultats observés dans 17 pays sont les suivants :

**16**  
milliards de  
dollars US

de nouveaux financements pour les investissements en faveur du développement durable



alignement et possibilité d'alignement de plus de

**32**  
milliards de  
dollars US

## Notes de fin

- 1 CCNUCC, « Sharm el-Sheikh Implementation Plan ». Décision -/CP.27, 23 janvier 2023, art. 31. Disponible en anglais à l'adresse suivante : [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cop27\\_auv\\_2\\_cover%20decision.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cop27_auv_2_cover%20decision.pdf).
- 2 Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, « Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal », CBD/COP/DEC/15/4, 19 décembre 2022, cible 19. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-fr.pdf>.
- 3 Secrétaire général des Nations Unies, « United Nations Secretary-General's SDG Stimulus to Deliver Agenda 2030 », New York, 2022. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/wp-content/uploads/2023/02/SDG-Stimulus-to-Deliver-Agenda-2030.pdf>.
- 4 « Notre action s'articulera autour de stratégies de développement durable cohérentes, pilotées par les pays et s'inscrivant dans des cadres de financement nationaux intégrés. » Nations Unies, « Addis Ababa Action Agenda of the Third International Conference on Financing for Development », A/RES/69/313, 27 juillet 2015, paragr. 9. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://sustainabledevelopment.un.org/frameworks/addisababaactionagenda>.
- 5 Ces sept domaines d'intervention sont les suivants : ressources publiques intérieures ; entreprise privée et finances intérieures et internationales ; coopération internationale pour le développement ; le commerce international, moteur du développement ; dette et viabilité de la dette ; règlement des problèmes systémiques ; science, technologie, innovation et renforcement des capacités.
- 6 Chimhowu, Admos O., Hulme, David et Munro, Lauchlan, « The 'new' national development planning and global development goals: Processes and partnerships ». *World Development*, vol. 120, 2019, p. 76-89.
- 7 Dans sa version provisoire au moment de la rédaction du présent document.
- 8 Voir Fonds commun pour les ODD, « Finance pour les objectifs de développement durable », non daté. Disponible à l'adresse suivante : <https://jointsdgfund.org/sdg-financing> (consultée le 11 avril 2024). Le Fonds commun pour les ODD a soutenu 62 programmes conjoints entre juin 2020 et juin 2023.
- 9 Groupe de travail du G20 sur le développement, « Sommet 2023 », non daté. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://dwgg20.org/summits/2023/> (consultée le 11 avril 2024).
- 10 Groupe de travail du G20 sur le développement, « Financing for Sustainable Development: G20 Framework for voluntary support to INFFs, G20 high-level principles on sustainability-related financial instruments and G20 common vision on SDG alignment », 2021. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://dwgg20.org/app/uploads/2021/10/DWG-outcome-document-on-Financing-for-Sustainable-Development.pdf>.



# Mettre le système financier au service des populations et de la planète

---

Comment les pays se dotent d'un écosystème  
de financement durable grâce aux cadres  
nationaux de financement intégrés

Résumé analytique